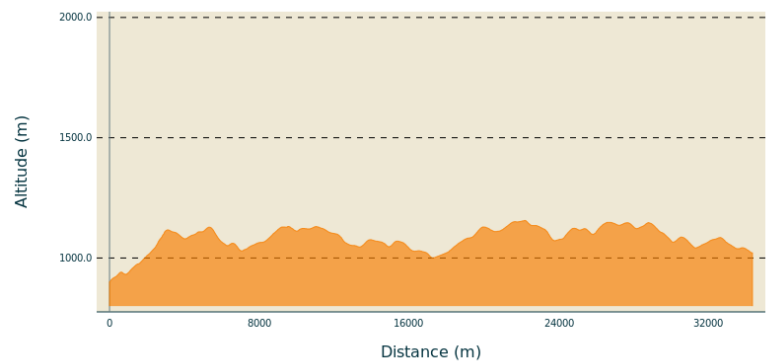


Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 2) : de Rocheпаule à Devesset

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 900 m Altitude max 1156 m

Infos pratiques

- Pratique : VTT
- Durée : 4 h
- Longueur : 34.4 km
- Dénivelé positif : 851 m
- Difficulté : Difficile
- Type : Étape
- Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine bâti, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

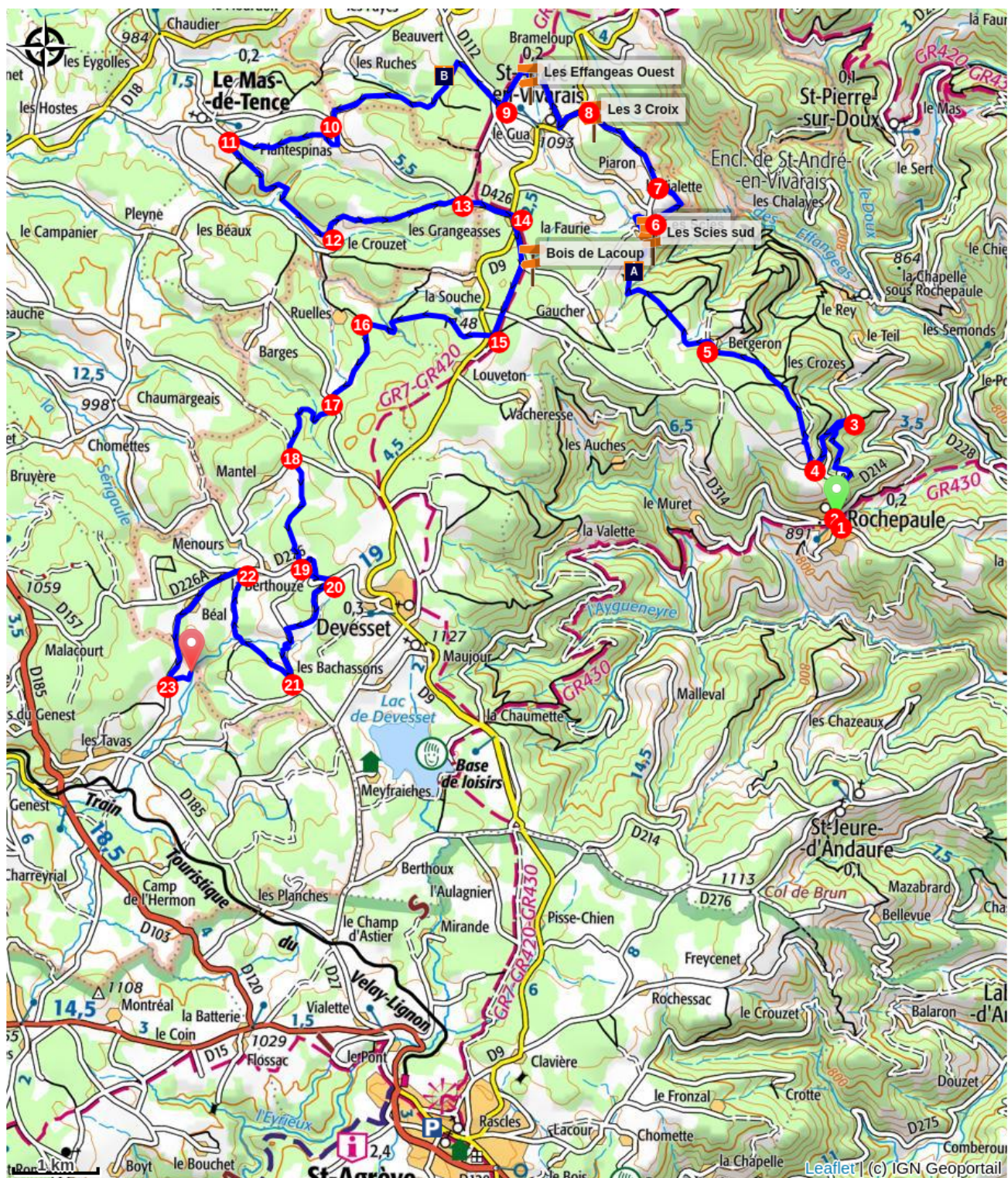
Départ : Rochepaule

Arrivée : Devesset (Montabonnel)

Balisage : ➡ VTT Itinérance

Communes : 1. ROCHEPAULE 2. SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS 3. SAINT-BONNET-LE-FROID 4. LE MAS-DE-TENCE 5. DEVESSET
6. LE CHAMBON-SUR-LIGNON

1. Traverser *Rochepaule* et à la sortie au niveau du cimetière, monter à gauche par cette rue.
2. Au-dessus de l'église prendre la petite route à droite sur 300 m, puis récupérer le chemin à droite en sous-bois.
3. A l'intersection avec la petite route, monter à gauche, puis au prochain carrefour, monter la route à droite.
4. Monter le chemin à droite et aux maisons *Reynaud* aller à droite sur 80 m, puis bifurquer à gauche en suivant le chemin balisé.
Traverser une forêt pour rejoindre un hameau *Bergeron* (centre tout terrain).
5. A *Bergeron*, laisser la petite route à gauche pour aller tout droit, puis à gauche par le chemin balisé. Dépasser *le château des Baume* et poursuivre par une petite route.
6. Après le ruisseau monter la route et tourner à droite par le chemin, traverser *Bouffevent* et *la Chave*.
7. Remonter la petite route sur 1,4 km pour retrouver la D9 au niveau du calvaire.
8. Descendre la D9 et dans *Saint-André-en-Vivaraïs* au niveau de l'église aller à droite par une petite ruelle. Longer de beaux champs par une piste en terre.
9. A la route aller à droite, couper la D112 et prendre en face la piste dans le bois. Passer sous le *château de Montivert*. (visite possible).
10. Retrouver la route D233, puis aller à gauche sur 100 m. Quitter la route et aller à droite par le *chemin de la Béate*. Descendre à droite la piste après la maison à *Plantespinas*.
11. Au *Mas-de-Tence* aller à gauche et poursuivre par une piste jusqu'à *Le Crouzet*.
12. Au *Crouzet* aller à gauche et rejoindre après 1,8 km la route D233.
13. Prendre à droite la route D233 puis la D426.
14. Au carrefour avec la D9 aller à droite sur 190 m, puis aller à gauche par la petite route passant entre les bois.
Suivre le GR 7-420  sur 1 km.
15. Après 1 km quitter le GR et aller à droite par la route pour couper la D9 plus loin. Aller en face par la piste. Descendre la piste à travers bois.
16. Aux maisons *Ruelles* aller à gauche et monter la piste.
17. Au carrefour des petites routes aller en face par le chemin qui coupe un ruisseau pour remonter ensuite.
18. Prendre tout droit la piste en laissant les deux petites routes de droite et de gauche.
19. Aux maisons *Badel* suivre la route sur 400 m à gauche pour récupérer encore à votre gauche le chemin qui va retrouver la D226, 160 m après.
20. Suivre la direction *Goujon* par la petite route de droite. Dépasser *l'Hermet*.
21. Quitter la route pour aller à droite en direction de la maison *Baraque* par une piste de terre.
22. Rejoindre la route D226a. Aller à gauche et suivre la D226a sur 500 m, pour la quitter encore à gauche en direction de *Béal puis Chabannes*.
23. Après *Chabannes* descendre à gauche par une piste, et rejoindre *Montabonnel*.



VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Ne pas se garer sur la *Place Félicie d'Asseyne*, le **lundi étant un jour de marché**.

Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève